

Commune de  
**ENTRAIGUES SUR LA SORGUE**  
VAUCLUSE

**Point Information Amélioration  
De l'Habitat**

**CONTRAT D'INTERVENTION  
2024 - 2025 - 2026**

Entre,

La Commune d'**ENTRAIGUES SUR LA SORGUE**,  
représentée par son Maire, Monsieur **Guy MOREAU**,  
en vertu de la délibération du Conseil Municipal du ...*27 Janvier 2024*...*2024*...*Délibération N° 10*

et,

**SOLiHA Vaucluse**,  
représenté par sa directrice Carole MIROUX

**IL EST CONTRACTE CE QUI SUIT,**

**Article 1** **OBJET DE L'INTERVENTION**

Conformément à la délibération du conseil municipal du *2024-01-22* du *24/01/2024*  
la Commune confie à SOLiHA Vaucluse le **suivi** et **l'animation** du point  
information amélioration de l'habitat ainsi que **Suivi** de l'Opération Façades sur le  
centre ancien.

**Article 2** **DEFINITION DE LA MISSION d'ANIMATION et de SUIVI**

Par une information générale et lors de permanences en mairie, **SOLiHA Vaucluse**  
informe les propriétaires occupants et bailleurs sur les différentes aides financières  
à la réhabilitation de leur patrimoine immobilier (Etat - Département - Région -  
Commune - Organismes sociaux - CAF - MSA - Caisses de retraite - etc...), sur la  
totalité du territoire communal.

Actions Générales :

- **SOLiHA Vaucluse** assiste gratuitement les intéressés dans la constitution des dossiers de demande d'aide financière et se tient à leur disposition jusqu'à leur paiement.
- **SOLiHA Vaucluse** informe les propriétaires occupants et bailleurs sur les avantages fiscaux (crédit d'impôt, défiscalisation) dont ils pourraient bénéficier.
- **SOLiHA Vaucluse** assiste la Commune pour l'obtention d'éventuel financement existant pour mener leur politique de l'habitat. **SOLiHA Vaucluse** aide la commune à monter les différents dossiers de demande de subventions correspondant aux opérations d'améliorations des espaces publics et/ou d'immeubles anciens.

### Actions particulières

- **SOLiHA Vaucluse** en partenariat avec l'architecte conseil du CAUE, instruit les demandes de subventions accordées par la Commune aux particuliers, pour les inciter à la réfection de leurs façades.
- **SOLiHA Vaucluse** assure le traitement et le suivi des dossiers de subvention auxquels la commune peut prétendre dans le cadre de la mise en place d'une "Opération Façade".
- **SOLiHA Vaucluse** établit un bilan annuel du suivi de ce Point Information Amélioration de l'Habitat.

### Article 3      **VALIDITE DU CONTRAT - DUREE DE LA MISSION**

Il pourra être résilié par chacune des parties, avec un préavis de trois mois, par lettre recommandée avec accusé de réception.

### Article 4      **MODALITE DE RESILIATION DU CONTRAT**

Le présent CONTRAT est validé à la date du 1<sup>er</sup> Janvier 2024.  
La durée de la MISSION contractée et définie à l'article précédent, est fixée à 36 mois.

### Article 5      **REMUNERATION DE SOLiHA Vaucluse**

**SOLiHA Vaucluse** est rémunéré pour le temps passé en permanences en mairie, et sur les sites d'intervention.

Ces permanences seront de deux demi-journées par mois, à raison de 3 heures par permanence.

Leur cadence et leur coût seront adaptés aux besoins réellement exprimés, à l'issue de chaque période de 12 mois, par avenant au présent contrat.

Le coût de cette mission est de 8 420 € par an, soit 25 260 € pour les trois ans.

### Article 6      **CONDITIONS DE PAIEMENT**

2 105 € à l'issue de chaque trimestre.

Les règlements s'effectueront sur simple facture.

Etabli à CAUMONT en 2 originaux, Le.....

Accepté à ENTRAIGUÉSSUR LA SORGUE

Le... 24.10.2024 .....

Le Maire de **Entraigues sur la Sorgue**,      La Directrice de **SOLiHA Vaucluse**,



Guy MOREAU,

Accusé de réception en préfecture  
084-21041044-20240120-20240120-DELIB10-DE  
Date de télétransmission : 20/01/2024  
Date de réception : 20/01/2024

